

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 82 (1946)
Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Commission de lectures : appel.* — Vaud : *Traitements fixes.* — Dans les sections : *Yverdon.* — *A. V. M. G. : Après-midi sportifs.* — *Cours de ski à Bretayes.* — Genève : *U. I. G. - Messieurs. Du rôle du bulletinier, ses attributions.* — *Fonds de lutte.* — *U. A. E. E. : Nécrologie : Mlle Dusouchet.* — *S. G. T. M. et R. S. : Rappel.* — *Tribune libre : A propos de la conférence Oltramare.* — Neuchâtel : *A propos de la 9^e année scolaire.* — Informations : *O. S. L. J. : Rappel.*

Partie pédagogique : *A. C. : Une nouvelle publication de l'Educateur.* — *M. Béguin : Une expérience sur l'individualisation partielle de l'enseignement.* — *Bibliographie.* — *Communiqué.*

PARTIE CORPORATIVE

AUX BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES AUX LECTEURS DU BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Il me faut tenter de renouveler l'appel publié par l'*Educateur* du 26 janvier 1946 puisque jusqu'ici seul notre cher ancien président F. Jabas y a répondu.

Auriez-vous dans votre réserve les Nos 1 (1902), 2, 3, 5, 20, 31, 32, 33, 34, 35 et 36 du *Bulletin bibliographique* ? Ils manquent à notre collection ou ne sont pas en nombre suffisant.

De même, serait-il possible aux bibliothèques publiques ou aux autorités dont elles dépendent de nous octroyer une subvention si petite soit-elle ? Le problème financier de la publication de nos feuilles est pour ceux qui s'en occupent un véritable casse-tête... romand. Merci aux gens de bonne volonté.

A. Chevalley.

VAUD

TRAITEMENTS FIXES

La dernière assemblée ordinaire des délégués s'est tenue le 30 mars à Lausanne. Les huit représentants de la S.P.V. étaient présents. La Fédération compte à ce jour à peu près 4000 membres.

Le très actif président, *E. Decorvet*, et le précieux secrétaire, *Me Alf. Margot*, avocat et député, ont été réélus pour une nouvelle période.

Le programme d'action pour 1946-1947 a été fixé. La cotisation par membre sera de Fr. 1.50 pour le prochain exercice : les luttes exceptionnelles entraînent des dépenses exceptionnelles aussi.

La Commission chargée d'élaborer un avant-projet du statut du personnel cantonal vaudois a fait beaucoup d'excellent travail. Ses études arrivent à chef et le Comité central de la Fédération pense convoquer une assemblée extraordinaire d'une certaine durée au cours de l'été afin d'en examiner les conclusions. *M. Rossy*, professeur à l'Ecole cantonale de commerce, représenta le corps enseignant avec distinction.

Quant à la Commission dite « des retraites », elle a tenu une séance sous la présidence experte de *M. Jules Chuard*, président du Grand Conseil et directeur de l'Ecole des H.E.C. Formée au début de cinq membres, cette Commission a décidé de s'élargir et le vœu en sera exprimé au Conseil d'Etat. La répartition des départements étant aujourd'hui chose faite, le travail va reprendre, s'accélérer, et les positions se préciser.

Disons pour terminer que c'est avec joie que nous voyons les employés aux Recettes de district obtenir enfin une retraite pour laquelle ils luttent depuis vingt années, et réitérons à *M. de Kaenel*, leur valeureux représentant qui a dû abandonner travail et combat au moment où allaient aboutir de justes revendications, nos vœux fervents pour une amélioration de sa santé.

A. Chevalley.

DANS LES SECTIONS

Yverdon. Reprise des leçons de gymnastique vendredi 10 mai, 17 h., Nouvelle Halle.

A. V. M. G.

Concerne les après-midi sportifs et les après-midi de plein air

Tous les collègues, maîtres de gymnastique, instituteurs et institutrices du canton, qui ont fait des expériences intéressantes pendant ces leçons, sont priés de s'annoncer auprès de notre président. Nous désirons faire bénéficier tous les membres du corps enseignant — soit par des leçons démonstratives pour certaines régions, soit par des publications dans *l'Educateur* — des expériences et trouvailles faites dans ce domaine particulièrement actuel. Nous avons l'intention de convoquer à une séance spéciale les collègues qui voudront bien s'annoncer. L'A. V. M. G. prendra à sa charge les frais de déplacement.

Association vaudoise des maîtres de gymnastique :

Le président : *P. E. Rochat*
Av. Beaumont 52 - Tél. 3 08 50

COURS DE SKI A BRETAYE

C'est du 8 au 12 avril que se rencontrèrent à la cabane militaire instituteurs et institutrices désireux d'oublier les examens et de changer d'air. Cinq jours, c'est bien peu quand on a tant à faire : se détendre, emmagasiner du soleil (merveilleux fond de teint !), redevenir joyeux sans contrainte, disputer des matches de « dzim-dzim » (football de table), de jass, de jeu de bouchons ou d'échecs, danser, chanter spontanément à chaque occasion, échanger des souvenirs avec les camarades retrouvés, et puis, aussi, faire du ski : thème de toutes ces variations.

Chaque minute fut employée, les haltes au Chamossaire permettant une étude approfondie du cirque montagneux ; c'est là que notre caissier était entouré d'une cour chaleureuse, tendant à faire délier les cordons du sac de montagne qui recélait maintes richesses gastronomiques, généreusement partagées. Puis la descente s'amorçait, tandis que les retardataires analysaient tous les styles, du meilleur au comique ! Ailleurs, c'était l'entr'acte-cigarette bien propre à remonter le moral d'un instructeur déçu et lui donnant enfin l'occasion de compter ses élèves, la seule fois où elles se présentaient toutes en station verticale. N'oublions pas les pauses de récupération des forces et de «fartage intérieur» à la terrasse ensoleillée des restaurants.

Chaux-Ronde vit l'école de télé-ski fréquentée avec courage et persévérance, qui permit à l'instructeur Vuilloud de faire preuve de belles qualités d'arrière-garde protectrice ; le slalom des aspirants au brevet fédéral de maître de gymnastique, et les descentes impeccables des as que les débutants suivaient d'un regard envieux et admiratif ; une tentative de rapprochement entre certains représentants des districts de Nyon et de Lausanne (que ceux qui ont de la mémoire se souviennent !). L'instructeur Paul-Eugène Rochat, bien entraîné par les concours de brigades, put voler avec sa phalange d'un groupe à l'autre et remplir un rôle d'Argus sans défaillance.

En cette journée grise où nous avons peut-être tous évoqué ces journées insouciantes et lumineuses, remercions les initiateurs, M. C. Bucher, l'organisateur et instructeur des futurs maîtres de gymnastique, et nos chers et patients instructeurs : MM. P.-E. Rochat, N. Yersin, Ch. Vuilloud, J.-J. Lambency et Cl. Bucher.

A l'année prochaine !

S. C.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

DU RÔLE DU BULLETINIER, DE SES ATTRIBUTIONS ET DES LIMITES D'ICELLES

Notre compte rendu de la conférence Oltramare sur l'**Ecole moyenne** rendait, paraît-il, un son par trop personnel et nous y donnions plus clairement à entendre qu'il n'est convenable à un bulletinier, que nous étions partisan convaincu de l'adoption du projet Dupont-Willemin. Et on nous a fait gentiment observer qu'il serait souhaitable que le bulletinier se dépouillât de sa personnalité ; et que le *Bulletin* comprenait d'autres places, mieux appropriées que la rubrique U. I. G., à l'expression d'opinions où il entre de la personnalité.

Nous comprenons ce point de vue et nous nous confinerons désormais dans la plus stricte impartialité en ce lieu exclusivement réservé dès lors à l'exposé noblement objectif des événements. Nous nous rattrapons sous *Genève, Tribune libre*, où nous inviterons à nous suivre tous ceux que n'effaroucheront point les incartades de notre personnalité.

Le bulletinier.

FONDS DE LUTTE

D'après le rapport de notre trésorier, les rentrées se succèdent à un rythme satisfaisant. Merci, chers collègues !

Quelques-uns se sont trouvés embarrassés de fixer leur 10 %, n'ayant pas réussi à établir le montant exact de leur allocation. Signalons à ces collègues que le bordereau de traitement qui leur a été remis au début d'avril, établissant le traitement au 1er janvier 1946, comporte, au-dessous du *Total*, la mention du montant exact de l'allocation annuelle *personnelle et totale*.

Il suffit, pour établir le montant de la cotisation à verser au fonds de lutte, de prendre le douzième de ce montant dont on enverra le dixième au Compte de chèques I 2658, U. I. G. Genève. On peut aussi prendre directement le 1/120 du montant de l'allocation indiquée par le bordereau. M.

U. A. E. E.

NÉCROLOGIE

† M. Dusouchet. Nous venons d'apprendre avec stupeur et une grande tristesse le décès subit de notre chère collègue, Mlle Marguerite Dusouchet.

Nous aimerions rapporter ici, les paroles si senties que Mme Passello, inspectrice des écoles enfantines, a prononcées lors de la cérémonie d'ensevelissement.

« C'est avec autant de surprise que d'émotion que les collègues et amies de Mlle Dusouchet ont appris que Dieu l'avait rappelée à Lui. Il y a dix jours, elle était encore dans sa classe, malgré un état de santé peu satisfaisant. Nous pensions que les vacances lui permettraient de se reposer et de reprendre sa tâche, mais il n'en pas été ainsi et aujourd'hui, au nom du Département de l'instruction publique, je me sens pressée de rendre hommage à la disparue. Aussi loin que mes souvenirs me reportent, j'ai devant les yeux sa classe si gaie et si bien décorée ; je revois son attitude compréhensive et son sourire un peu timide. Quel plaisir elle avait à montrer les travaux de ses élèves ne manquant jamais de dire : « N'est-ce pas qu'ils se donnent de la peine, ils sont si gentils et si affectueux... »

Car ce qui m'a toujours frappée chez elle c'est sa confiance dans les enfants. Elle voyait chez eux leurs bons côtés avant leurs défauts et chaque volée lui paraissait aussi intéressante sinon davantage que la précédente. Tout ce qu'elle entreprenait était marqué de son tempérament d'artiste : elle composait avec facilité aussi bien les paroles d'une poésie que la décoration d'un objet. Que de jolis cadeaux de fête les enfants n'ont-ils pas préparés avec joie pour leurs parents. Mlle Dusouchet aimait son métier par-dessus tout et sa conscience professionnelle était exemplaire. Son enseignement a porté les meilleurs fruits et ses anciens élèves lui gardent un souvenir affectueux.

L'école enfantine perd en elle une maîtresse qui avait le don et l'amour de l'enseignement et qui pendant 28 ans a accompli sa tâche à la satisfaction de tous.»

C'est du profond du cœur que toutes les collègues de notre chère compagne disparue s'associent à ce témoignage ému. M. F.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T. M. ET R. S.

Deuxième sortie printanière de sciences naturelles: Vallon de la London.

Rendez-vous : *jeudi 9 mai prochain*, 12 h. 15, gare de Cornavin ou 13 h., Ecole de Satigny.

Flâner à travers un coin de notre canton resté « nature » tout en jouissant de l'aimable érudition d'excellents collègues, MM. J. Simonet et E. Dottrens, fraterniser entre gens de mêmes préoccupations, voilà ce qui attend tous ceux — membres ou non de notre groupement — qui se rendront au rendez-vous de Satigny ! L. D.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS D'UNE CONFÉRENCE OLTRAMARE

Le compte rendu de cette conférence paru dans le numéro 16 de l'*Educateur* mentionne (page 277) « une bien curieuse intervention » de ma part, à propos de la répartition des élèves dans les diverses sections de l'Ecole moyenne.

J'ai voulu, sans entrer dans le détail, signaler quelques-unes des graves questions, d'ordre social et moral aussi bien que pédagogique, que pose ce problème de l'orientation des études. Le projet D.-W. indique à l'art. 29, al. 1 :

« Dans la première année, les élèves sont répartis en différentes classes parallèles, selon leurs goûts et leurs aptitudes, après avoir préalablement été soumis à diverses épreuves d'orientation professionnelle. »

On a le droit de s'étonner que cet art. 29 paraisse vouloir enlever, dans ce domaine, tout droit à la famille. On a aussi le devoir de signaler le danger de certaines orientations sommaires et précoces : les « épreuves d'orientation professionnelle » dont il est fait mention s'appliqueraient en effet à des enfants de 13 ans, et engageraient presque tout leur avenir scolaire !

Je ne crois pas que les réserves de ce genre permettent de conclure « qu'il sera extrêmement difficile de faire comprendre à certains milieux pédagogiques » les avantages éminents que la nouvelle organisation prétend nous apporter.

Qu'il me soit permis également de regretter l'emploi soit par le conférencier, soit par son dévoué commentateur, d'expressions blessantes à l'égard d'une partie du corps enseignant. Si l'on se propose de « convertir (sic) en gare de triage si l'on veut, la pétaudière dont l'enseignement moyen offre le désolant aspect » (p. 726), je ne pense pas qu'une terminologie de ce genre y aidera beaucoup. Emile Candaux.

NEUCHÂTEL A PROPOS DE LA NEUVIÈME ANNÉE

Après les quelques tâtonnements inhérents à tout début, voici que la neuvième primaire prend corps. Les résultats constatés ce printemps sont encourageants. La classe de neuvième, avec son programme essentiellement pratique, est susceptible d'intéresser, de passionner même ces écoliers qui, par le développement physique du moins, ne sont plus tout à fait des enfants. A condition toutefois que le maître sache leur inspirer confiance.

Cette classe a, sur l'école secondaire, l'avantage d'éviter la multiplicité des maîtres, partant, des influences dont la diversité peut être déconcertante, voire décourageante pour un certain nombre d'élèves. Aussi peut-on supposer que les parents des écoliers sortant de huitième année, qui ne pensent pas les faire continuer des études, renonceront de plus en plus à leur faire passer en secondaire une seule année, souvent peu profitable, puisqu'elle ne représente qu'un demi-programme.

Donc, la neuvième année fonctionne, à la satisfaction générale, du moins dans les centres de quelque importance. A la campagne, c'est plus compliqué. La plupart des localités n'ayant pas un nombre suffisant d'élèves, il a fallu grouper ceux de plusieurs villages. Difficulté des communications, et difficulté pour le maître qui doit adapter son enseignement à des préparations diverses. Les dispenses pour travaux agricoles ou instruction religieuse compliquent encore la situation. Certaines classes ont, pendant le semestre d'été un effectif très réduit, en garçons surtout, les filles étant en toute saison astreintes aux cours ménagers.

Or le décalage décidé il y a quelques années dans le but de retarder l'âge d'entrée à l'école se fait maintenant sentir : plusieurs écoliers sortant de huitième ce printemps avaient déjà quinze ans révolus ; ils auront plus de seize ans au moment de leur libération. Les milieux agricoles ne considèrent pas cette situation d'un très bon œil : ils admettent difficilement qu'un garçon de quinze ans qui commence chez ses parents le long apprentissage de la culture de la terre ne puisse être mis sur le même pied, au point de vue de la libération, que le jeune citadin lié par contrat d'apprentissage avec un patron. Ce mécontentement s'est traduit par le lancement, aux Ponts, d'une initiative tendant à l'abrogation de la loi du 11 octobre 1943. Nous ne savons si ce geste de mauvaise humeur a quelque chance de succès. S'il devait aboutir, ce serait infiniment regrettable : on ne supprime pas de but en blanc une institution sûrement perfectible, mais d'une incontestable utilité.

A la campagne, donc, il y a des difficultés. Dans le but de parer à la pénurie des effectifs, on a tout d'abord envoyé en neuvième tous les élèves ayant accompli huit ans d'école, sans distinction. On obtint ainsi des sortes de classes spéciales où des enfants sortant de huitième coudoyaient des camarades venus de sixième ou même de cinquième

année. Si le résultat à l'école ménagère et aux cours de travaux manuels ne fut guère affecté par ce procédé, les autres leçons s'avèrent presque impossibles. Alors, que faire? Laisser dans leurs classes respectives les malheureux retardés et les faire suivre en neuvième les cours spéciaux, travaux manuels et culture physique? Ces cours remplissent presque la moitié de l'horaire en dernière année; les élèves itinérants ne passant dans leur propre milieu qu'une partie du temps deviennent facilement des sortes d'amateurs, éléments de trouble pour leurs condisciples.

Laisser les retardés terminer leur scolarité dans la classe de leur promotion? Ils perdent alors le bénéfice des cours spéciaux qui, peut-être, leur conviendraient tout particulièrement. D'autre part, isolés au milieu de camarades qu'ils dépassent souvent d'une tête, ils prennent l'école en dégoût et, la plupart du temps, ne font rien de bon. Il est donc hautement souhaitable que tous les élèves puissent passer en neuvième leur dernière année de scolarité.

Le problème n'est pas facile à résoudre. En ville, à La Chaux-de-Fonds, du moins, on l'a résolu en dédoublant la classe de neuvième, les élèves régulièrement promus d'un côté, les retardés de l'autre. C'est évidemment l'idéal.

On pourrait peut-être s'en rapprocher à la campagne en instituant la classe de neuvième à deux degrés. Réunis pour tous les travaux non purement scolaires, les écoliers suivraient en deux groupes les leçons ordinaires, chaque groupe ayant droit à la moitié des heures hebdomadaires soit, disons, deux heures par jour ou, ce qui serait préférable, trois matinées par semaine. Temps limité certes, mais qui pourrait être bien employé avec la possibilité pour le maître d'adapter son enseignement aux moyens de chacun. Donc, travail fécond, avec un petit nombre d'élèves, permettant une sollicitude incessante. Peu de temps à l'école, mais emploi maximum de ce temps. Et davantage de congés que les futurs agriculteurs ou viticulteurs sauraient certainement utiliser. En outre, effectif normal assuré pour la classe et aussi moins de récriminations de la part des parents et d'un public pas toujours très compréhensifs.

C'est là une simple suggestion personnelle, donnée pour ce qu'elle vaut.

S. Z.

INFORMATIONS

O. S. L. J.

RAPPEL

Dimanche 5 mai, Hôtel de la Paix, Lausanne, 11 heures, 15e assemblée générale de l'Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse (voir *Educateur* du 27 avril).

Collègues! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UNE NOUVELLE PUBLICATION DE L'«ÉDUCATEUR»

L'Éducateur a le très grand plaisir de mettre en vente dès aujourd'hui un instrument de travail d'une qualité particulièrement remarquable : **une série de 127 fiches pour l'initiation à l'étude des fractions ordinaires.** Mises au point durant près de dix années, ces fiches sont l'œuvre originale de notre collègue Maurice Béguin, maître à l'école du Mail, à Genève, que nous tenons à féliciter et à remercier ici très chaleureusement autant pour son savoir-faire que pour son absolu désintéressement. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'examiner son travail en ont d'emblée admiré l'ingéniosité, la variété et la valeur éducative. De plus, l'expérience a montré le plaisir que les enfants prennent à ce travail personnel intelligent qui, par une gradation rigoureusement étudiée, les conduit victorieusement à travers des difficultés réputées ennuyeuses à résoudre. Les fiches Béguin forcent l'attention, l'observation pénétrante, la réflexion ; elles donnent le sens de la fraction, du rapport, et l'on sait ce que vaut cette acquisition pour établir solidement une éducation mathématique bien comprise.

* * *

Chaque exemplaire (format 10,5 sur 15 cm., impression en noir sur papier blanc) comporte un croquis et un texte en lettres dessinées ; on devine sans peine qu'une telle publication a nécessité une mise de fonds assez importante. Si nous n'avons pas hésité devant des frais si considérables, c'est que nous étions convaincus que nous procurions à nos collègues un outil précieux dont ils sauraient reconnaître la valeur. Pour en permettre à chacun l'acquisition, nous vendons la série de 127 fiches au prix de Fr. 7.50, soit un peu moins de 6 centimes l'exemplaire (Fr. 7.— la série pour 5 séries et plus). Pour les commandes s'adresser à la Rédaction de l'Éducateur, Clochetons 9, Lausanne.

Nous conseillons très vivement à tous les maîtres d'intéresser à cet achat leurs autorités et... la caisse communale. Bien des directeurs d'écoles et des commissions scolaires ont déjà compris leur devoir à cet égard.

Maurice Béguin a bien voulu nous donner aujourd'hui la genèse et le développement de son œuvre, puis la manière d'utiliser les fiches pour qu'elles produisent des fruits. On ne saurait impunément faire fi de ses conseils.

A. C.

UNE EXPÉRIENCE SUR

L'INDIVIDUALISATION PARTIELLE DE L'ENSEIGNEMENT

Travail individualisé

Quand les enfants exécutent seuls un travail de contrôle ou cherchent la solution d'un problème, ils travaillent bien individuellement mais comme la même tâche est imposée à tous, on ne peut prétendre

qu'elle soit à la mesure de chacun. C'est du travail individuel, mais ce n'est pas ce que nous entendons par « travail individualisé ».

Lorsque M. Dottrens me demanda de tenter une expérience dans cet ordre d'idées, il n'eut aucune peine à me convaincre de l'intérêt qu'elle pouvait offrir. Certains échecs assez durs m'avaient suffisamment démontré que s'adresser trop souvent à tous, en ignorant chacun, ne procède guère d'une saine pédagogie. Pour donner tous ses fruits, l'expérience ne pouvait être entreprise que dans une seule branche et devait porter sur un sujet bien délimité.

Le manuel se révélant insuffisant, il fallait créer de toutes pièces un outil plus pratique. Les séries de fiches que publie l'*Educateur* montrent comment il a été conçu.

Un exemple : l'étude des fractions

S'il est un domaine où l'on doit se garder d'utiliser prématurément le symbole, où l'on est tenté par la facilité des moules à solution et des formules vidées de leur sens, c'est bien celui-là.

Il n'est pas rare de voir des enfants suivre parfaitement le programme, résoudre les problèmes du livre sans hésitation et pourtant les notions fondamentales leur ont complètement échappé. Leur savoir apparent repose entièrement sur des recettes d'utilisation des symboles. A ce sujet, les observations faites à l'Institut des sciences de l'Éducation sont révélatrices.

Poser trop tôt par exemple $\frac{2}{5} : 3 = \frac{2}{15}$ n'empêche nullement l'élève qui n'a pas compris d'écrire après coup, par analogie, $\frac{2}{5 \times 3} = \frac{2}{15}$ ou $\frac{3}{8 \times 2} = \frac{3}{16}$. On spéculé simplement sur des chiffres. L'enfant opère sur le dénominateur comme s'il avait une valeur absolue. Il le traite comme il traiterait 5 kg., 8 mètres.

Dans tout le premier cycle d'études, il faudrait avoir le courage de n'appliquer la forme chiffrée qu'au numérateur, d'écrire en toutes lettres le dénominateur : 1 quart, 3 douzièmes, 8 vingtièmes. Puis aborder sous cette forme les opérations. Quand Jean additionne 8 cerises et 4 pommes, il doit écrire 12 fruits. Quand il additionne 1 cinquième et 1 quart, il ne peut pas jouer sur les signes 5 et 4. Il doit chercher la commune mesure. S'il n'a pas compris, il ne peut rien écrire.

Les manuels d'arithmétique en usage

Je me permets ici de faire quelques remarques à propos des manuels d'arithmétique en usage dans nos écoles. La présentation sous des formes concrètes et variées des notions fondamentales paraît beaucoup trop réduite si on la compare aux séries de problèmes qui plongent trop tôt l'élève dans l'abstraction. D'autre part, on a le sentiment que le problème a été conçu pour justifier l'emploi d'une opération qu'on veut

rendre plus ou moins difficile. Il apparaît un peu comme un prétexte à la division d'une fraction par une fraction ou à l'addition qui embarrasse parce que les dénominateurs sont intraitables.

Est-il exagéré de dire que l'opération est devenue fin en soi puisque l'on y tend si vite ?

Il semble que l'on ait inversé l'ordre des valeurs : on a trop mis l'accent sur l'acquisition d'un procédé opératoire alors qu'une question doit conduire avant tout à un raisonnement auquel l'opération est subordonnée. Cela s'est traduit fort souvent par des problèmes très artificiels éloignés vraiment des réalités de la vie courante.

On plonge l'enfant dans un monde purement scolaire où bien peu de choses éveillent son intérêt et le tiennent en haleine. Les exemples suivants tirés d'un manuel sérieux sont très suggestifs :

- Combien peut-on remplir de thermos de $\frac{3}{8}$ de litre avec $7 \frac{1}{2}$ litres de thé ? ($7 \frac{1}{2} : \frac{3}{8}$)
- Si 1 m. de coton coûte fr. $2 \frac{1}{4}$, combien de mètres en a-t-on pour fr. $7 \frac{1}{5}$? ($7 \frac{1}{5} : 2 \frac{1}{4}$)
- Un tonneau d'huile a permis de remplir 10 bonbonnes de l. $8 \frac{3}{4}$ et 7 bonbonnes de l. $4 \frac{2}{5}$. Un litre de cette huile pèse kg. $\frac{23}{25}$. Quel est le poids total ?
- De son bras tendu, Paul arrive à une hauteur de 1 m. $\frac{3}{4}$. Peut-il toucher un rayon qui se trouve aux $\frac{3}{4}$ d'une paroi de 2 m. $\frac{1}{2}$? (Je prends les $\frac{3}{4}$ de $\frac{5}{2}$.)
- Dans un pique-nique, ma part a été fixée aux $\frac{3}{7}$ de la dépense totale qui est de fr. 6. Combien dois-je payer ?

La jolie vendeuse vous a-t-elle bien dit que son coton coûtait 2 fr. et quart le mètre et lui en avez-vous acheté pour 7 fr. un cinquième ?

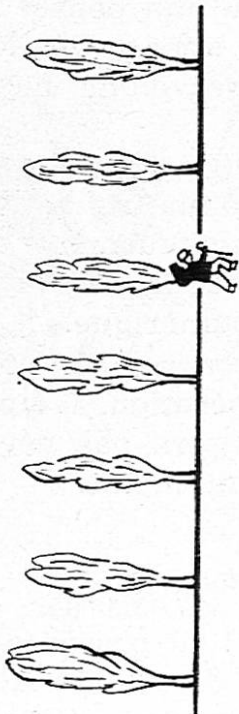
Le litre d'huile de l'épicier pèse-t-il vraiment 23 vingt-cinquièmes de kilo alors que la balance vous dira très vite 920 grammes ?

Je tends plus volontiers le bras à 1 m. 75 qu'à 1 m. trois quarts ou à 1 m. cinq huitièmes, mais je constate peut-être que j'atteins approximativement les $\frac{3}{4}$ de la hauteur d'une barrière dont je peux parfaitement ignorer la hauteur réelle. C'est pour cela que je me contente de dire : je peux l'atteindre jusqu'aux $\frac{3}{4}$ de sa hauteur mais pas plus haut sans sauter ou utiliser une échelle. Là, le rapport se justifie, mais partout ailleurs, on gagnerait à être plus simple.

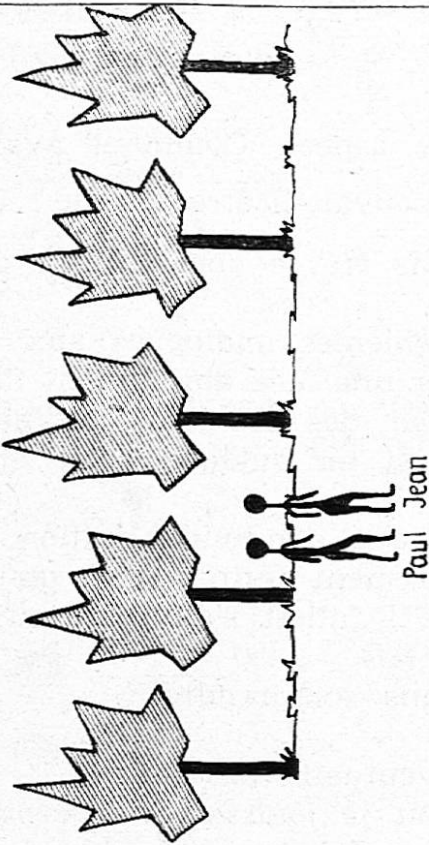
Le dernier exemple cité me semble déjà plus sérieux. Ma part a été fixée aux $\frac{3}{7}$ de la dépense totale. La fraction indique vraiment un rapport qu'il eût été difficile d'exprimer autrement. Elle a une pleine justification.

J'ai cependant une arrière pensée : ce 6 qui n'est pas divisible par 7. Est-ce bien pour apprendre à l'enfant que souvent tout ne se résout pas par un calcul et qu'il s'agit d'interpréter ? Il faudra bien que je paie très légèrement plus que ma part, à moins que ce soient mes compagnons qui augmentent la leur, sans quoi le compte n'est pas réalisable. Si l'on avait cela à l'esprit, très bien. Mais on pensait peut-être tout

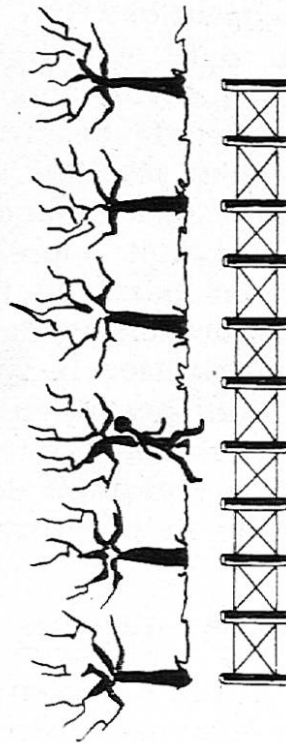
Quelle partie de l'allée
a-t-il parcourue ?



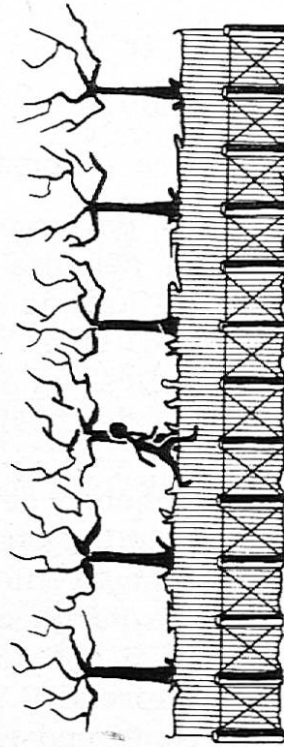
Quelle fraction de l'allée Jean a-t-il parcourue ?
Et Paul ?



Quelle fraction de l'allée Jean a-t-il
parcourue ?



Quelle fraction de la largeur du verger
Paul a-t-il parcourue ?



1. Pour une étude en profondeur (Série A)

simplement à ceci : fr. $6 : 7 = \text{fr. } \frac{6}{7}$, fr. $\frac{6}{7} \times 3 = \frac{18}{7} = 2 \text{ fr. } \frac{4}{7}$. Réponse : ma part s'élève à $2 \text{ fr. } \frac{4}{7}$.

La question pouvait revêtir un autre aspect. Comment avait-on créé cette fraction, ce rapport $\frac{3}{7}$? Par quoi pouvait-il être justifié? Deux familles, l'une de 3 personnes dont j'aurais été le chef, l'autre de 4, avaient-elles fait la dépense commune?

Présenter à l'enfant de nombreux problèmes analogues aux quatre premiers exemples cités, c'est lui donner une idée absolument fautive des possibilités réelles qu'offre l'utilisation des fractions ordinaires. C'est subordonner l'idée à la formule, c'est en quelque sorte éluder toute la question.

Quand j'ai commencé cette étude pratique d'individualisation partielle de l'enseignement, j'avais un but clairement défini : créer un outil qui remédiât aux inconvénients du livre. Il fallait s'efforcer toujours de répondre à ces trois questions :

- L'enfant sait-il? Il peut savoir sans comprendre.
- L'enfant comprend-il?
- Comment comprend-il? Analyse éventuelle des fautes.

La très large liberté d'appréciation dont je jouissais me permit de modifier mon plan de travail, la matière à présenter et l'ordre chronologique des acquisitions.

Peu à peu, outil et technique ont modifié ma pensée et ont conduit aux remarques que j'ai rapportées ici. Il est apparu dès lors qu'on pouvait envisager l'étude des fractions ordinaires d'une façon moins scolaire et obtenir des résultats très satisfaisants.

Les fractions servent avant tout à établir des rapports utiles. Ces rapports, l'enfant doit apprendre à les reconnaître, à les créer, à en tirer logiquement parti. Il faut travailler longuement et de manière approfondie les notions fondamentales, aborder les opérations classiques simples avant d'utiliser la forme abrégée numérique.

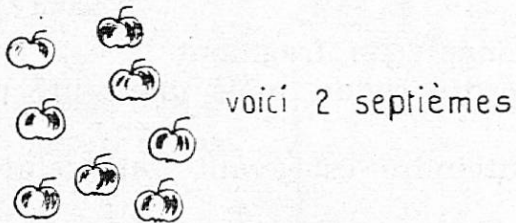
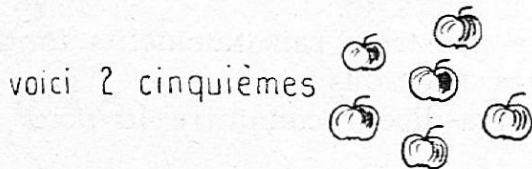
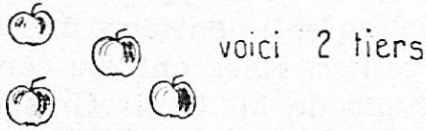
En fait, toutes les observations sur le concret, les comparaisons de fractions font pressentir la technique de l'opération. L'étude de la multiplication ou de l'addition des fractions ne sera pas négligée, mais on lui aura redonné sa propre place, ni plus, ni moins.

Un outil pratique : quelques séries de fiches

Je n'ai nullement l'intention de faire ici le procès du manuel scolaire qui peut être aussi bien un instrument de réelle valeur qu'un outil médiocre. Je constate simplement que dans le cas particulier la fiche le remplace très avantageusement.

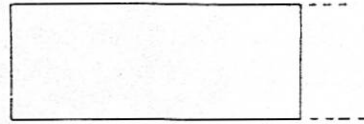
Par sa nature même, le livre apporte tout en bloc, dans un ordre figé. La fiche permet toutes les combinaisons, tous les rapprochements. Elle se met en séries auxquelles on retranche ou ajoute chaque fois qu'il est nécessaire. Elle permet de varier la gradation des difficultés

Combien avait-on de fruits ?

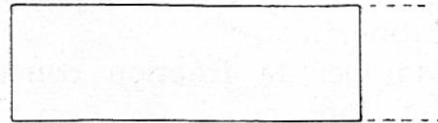


Dessine l'entier !

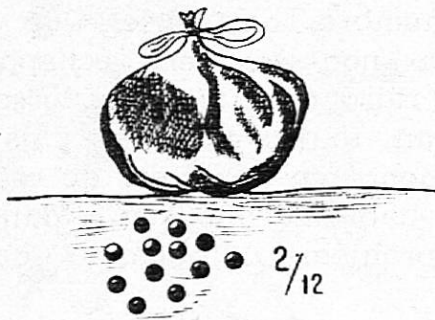
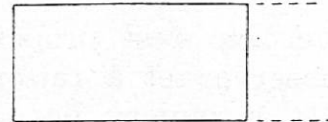
voici 2 tiers



voici 3 quarts

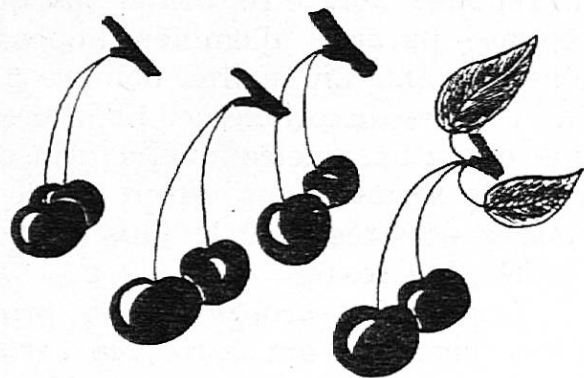


voici 2 cinquièmes



Calcule combien il y a de billes dans le sac....

voici ce que Paul a gardé : $\frac{4}{7}$



Combien avait-il de cerises ?

selon les besoins du moment. Pour l'enfant, ce n'est pas la découverte en une fois du livre neuf, mais le renouvellement de la découverte.

Les séries de fiches, que l'*Educateur* vient d'éditer, ne prétendent pas offrir une gradation complète permettant d'entreprendre toute l'étude des fractions ordinaires. Elles représentent pourtant une base assez large sur laquelle chacun pourra travailler. Elles ont été conçues dans l'esprit de la Méthodologie d'arithmétique de M. Louis Groscurin, ouvrage auquel se réfèrent, à Genève, maîtres et candidats à l'enseignement.

On les a classées en tenant compte des trois raisonnements fondamentaux sur lesquels repose l'étude des fractions :

- Dire le nom de la fraction, c'est-à-dire reconnaître le nom du rapport.
- Montrer la fraction concrète, c'est-à-dire prendre une certaine fraction.
- Reconstituer l'entier dont on connaît un fragment.

Leur numérotation n'indique pas un ordre rigide, mais une suite possible.

Le but que l'on s'est proposé d'atteindre est avant tout celui-ci : apprendre à observer et à raisonner.

Les enfants éprouvent beaucoup de difficulté à se mouvoir dans l'abstrait, ils ont besoin de représentations concrètes. Pourtant il est extrêmement rare que spontanément ils aient l'idée de réaliser eux-mêmes concrètement les données d'un problème ou d'en vérifier le résultat par le dessin.

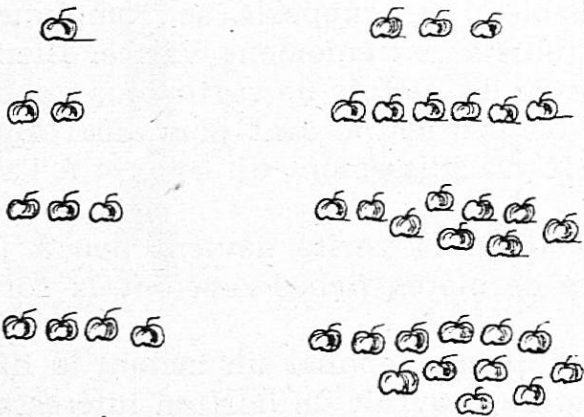
Ils se contentent de faire un calcul et admettent sans autre que la réponse doit être bonne puisque les nombres ont parlé. Que cette réponse paraisse d'emblée impossible, son non-sens leur échappe le plus souvent. En réalité, nombre d'enfants raisonnent très peu lorsqu'ils ont à faire un problème. Ils cherchent avant tout à écrire au plus vite une opération quelconque, à transposer l'énoncé en une suite de calculs. Cela ne serait-il pas dû en partie à cette habitude que l'on a dans les classes de présenter le plus souvent un problème uniquement sous la forme d'un texte ?

Dans la vie courante, les problèmes sont posés par des faits qui s'observent, qui ont entre eux certains rapports, par des renseignements divers qu'il faut rapprocher, classer par ordre d'importance. L'énoncé du livre est déjà une transposition de ces faits en langage écrit. L'enfant peut réfléchir, mais il n'a plus rien à observer : on l'a fait pour lui.

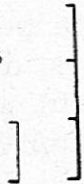
Chacun verra que dans les séries de fiches, on s'est efforcé de présenter les choses d'une manière un peu différente. Le dessin, la forme graphique ont pris une grande place et très souvent remplacent tout un texte. Les renseignements nécessaires à la recherche de la solution sont donnés sous des formes très condensées et ordinairement sans liaison entre eux. La plupart des questions peuvent être résolues sans qu'il soit nécessaire de faire appel à l'une ou l'autre des opérations classiques. On a voulu rendre évidente cette vérité : il est possible sans connaître ces opérations de pousser fort loin une étude des fractions ordinaires,

Comparons

Pouvons-nous toujours dire que les parts de gauche sont à celles de droite comme 1 est à 3 ?



Dessine deux autres séries



Une comparaison

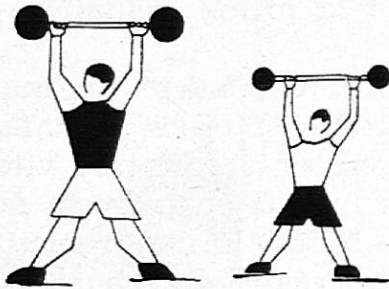


Les deux hauteurs sont comme 3 est à 4.

Donne une série de dimensions possibles

Exprime la comparaison au moyen d'une fraction

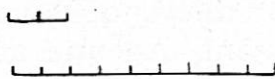
Comparons



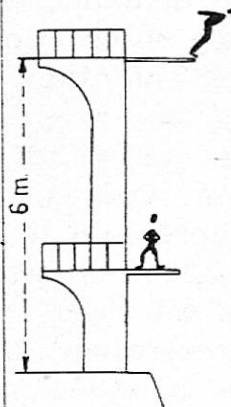
Les poids soulevés sont entre eux comme 2 est à 9.

Exprime la comparaison au moyen d'une fraction.

Donne quelques poids possibles



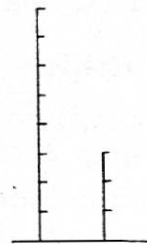
Comparaison



La hauteur du petit plongeur est à celle du grand comme 3 est à 8.

Exprime la comparaison au moyen d'une fraction

Donne la hauteur du petit.



de résoudre maints problèmes intéressants et éducatifs. On s'attache simplement à approfondir les notions fondamentales.

La série A propose à l'élève de déterminer exactement le rapport qu'il y a entre le fragment et le tout, soit à dire le nom d'une fraction qui peut appartenir à une grandeur continue ou à une grandeur discontinue.

D'abord simples, nettement visibles, ces rapports se compliquent graduellement. Ils ont trait à des objets extrêmement variés. Bientôt la simple observation qui permettait de les établir ne suffit plus : il faut raisonner, interpréter. Le fragment ou l'entier ne sont plus aussi apparents, l'enfant doit repérer, choisir. Il y a glissement du concret à l'abstrait.

Le dessin, le schéma contenant toute la vérité devient peu à peu simplement suggestif, évocateur. Les dernières fiches revêtent la forme de véritables petits problèmes.

En cours de route, on a peut-être dû abandonner un instant la ligne générale : une erreur qu'il fallait rectifier ouvrait un horizon intéressant.

Il y a l'exemple du bonhomme suivant l'allée de peupliers. Si beaucoup d'élèves donnent la réponse correcte 4 sixièmes, d'autres observent mal et répondent 5 septièmes parce qu'ils confondent arbres et espaces. Ces écoliers recevront quelques fiches qui leur apprendront à mieux voir et à réfléchir.

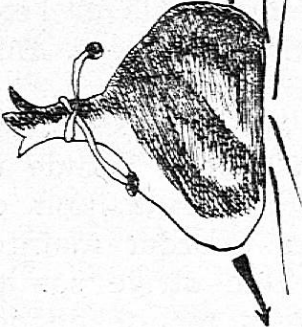
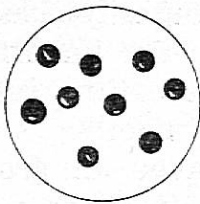
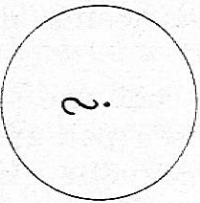
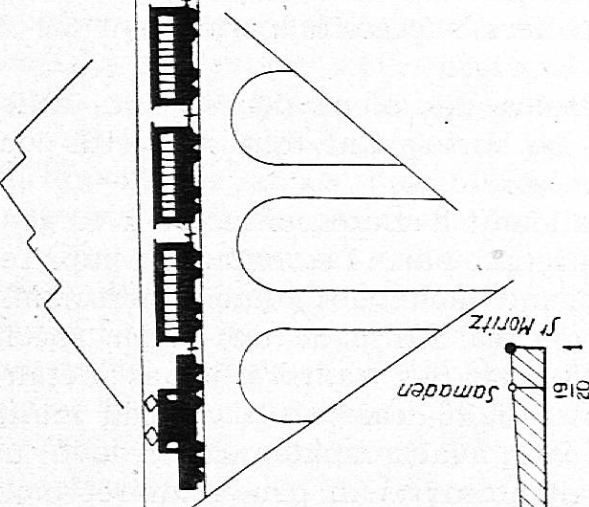


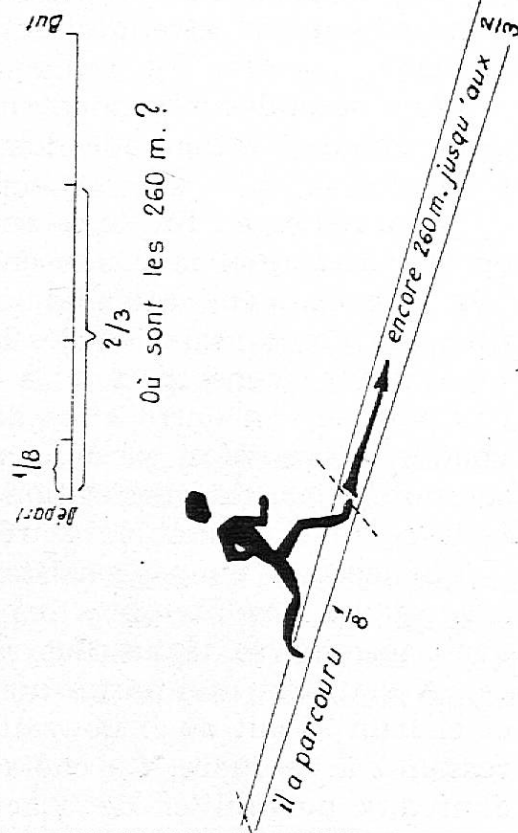
La série B propose à l'élève de retrouver l'entier dont il ne connaît qu'une fraction. C'est certainement la forme la plus difficile de l'étude des fractions, celle qui demande le plus de précautions, mais celle aussi qui permet de faire les observations les plus intéressantes sur certains processus de la pensée enfantine. On a suivi la même gradation générale que pour la série A.

Je cite simplement un palier intéressant : le passage du numérateur 1 à un numérateur supérieur. Si l'on montre 12 billes à l'enfant en lui disant que cela représente le tiers de l'entier, il dit très vite que l'entier en compte 36. Si on en dispose 10 en indiquant que cela fait les deux tiers, la réponse est assez souvent : 30 billes. Il faut remettre en évidence le rôle du numérateur. Les fiches des régimes de bananes, des pelotes d'épingles, des bouquets de cerises permettent le passage. On trouvera enfin des fiches dont le sujet ne conduit plus à un seul des raisonnements fondamentaux, mais à deux ou à trois.

L'utilisation pratique des fiches

Mes premiers essais d'individualisation du travail basé sur l'emploi de la fiche ont été prudents. A l'origine très partiels, ils n'ont pris une certaine ampleur que graduellement. La première question à résoudre était celle du matériel adéquat alors inexistant. Aucune activité réellement intéressante ne put commencer avant le moment où fut constitué un jeu d'une centaine de fiches offrant une gradation suffisante des difficultés.

Ces difficultés sont de deux ordres absolument différents : celles qui sont inhérentes à la notion envisagée et celles que le maître juge bon de créer lorsqu'il désire qu'on travaille en profondeur.

<p>Unité : le sac de billes</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  <p>voici $\frac{3}{20}$</p> </div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;"> <p>dessine $\frac{1}{5}$</p>  </div> </div>	<p>Complète l'horaire</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Caire</td> <td style="width: 20%;">5h. 20</td> </tr> <tr> <td>Reichenau</td> <td>5h. 35</td> </tr> <tr> <td>Thusis</td> <td>?. ?</td> </tr> <tr> <td>Samaden</td> <td>?. ?</td> </tr> <tr> <td>Sr Moritz</td> <td>?. ?</td> </tr> </table> 	Caire	5h. 20	Reichenau	5h. 35	Thusis	?. ?	Samaden	?. ?	Sr Moritz	?. ?
Caire	5h. 20										
Reichenau	5h. 35										
Thusis	?. ?										
Samaden	?. ?										
Sr Moritz	?. ?										
<p>Qui arrive premier à l'autre bout ?</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>Lucien</p>  <p>$\frac{3}{20}$ en 6 secondes</p> </div> <div style="text-align: center;"> <p>Emile</p>  <p>$\frac{4}{15}$ en 16 secondes</p> </div> </div> <p style="text-align: center;">..... et si tu es fort, indique où ils se croiseront !</p>	<p>Calcule la longueur de la piste</p>  <p>Où sont les 260 m. ?</p>										

4. Fiches-problèmes

Les premières retiennent suffisamment les enfants peu doués ; elles doivent souvent être divisées en paliers successifs permettant de les franchir.

Les secondes répondent aux besoins des biens doués. Une utilisation vraiment rationnelle des fiches se base avant tout sur cette constatation.

Une heure en fin de semaine était tout d'abord consacrée à ce genre de travail auquel la classe entière prenait part. Les enfants comprirent très vite ce qu'on attendait d'eux : une tâche absolument personnelle. Chacun reproduisait les dessins et les calculs dans un cahier spécial. Les minutes consacrées à la reproduction des petits schémas n'étaient pas perdues, en outre elles augmentaient la liberté d'action du maître, chaque élève était occupé même s'il avait rapidement trouvé une solution. Ainsi, la vérification pouvait attendre un peu. L'intérêt manifesté se révéla d'emblée extrêmement vif.

Le second temps consista à étendre le travail sur fiches de façon à ce qu'il intervînt toutes les fois qu'un élève était inoccupé parce qu'il avait terminé sa tâche plus rapidement que ses camarades.

A cet effet une partie du fichier était disposée au fond de la classe et chacun savait où il pouvait à tout instant trouver une question intéressante à résoudre. Le choix était limité à certaines séries correspondant aux possibilités de chacun : on ne se servait pas où l'on voulait, il y avait divers groupes. D'autre part, les fiches présentées correspondaient toujours exactement aux sujets traités dans les dernières leçons collectives.

Au troisième temps, on parvint à conduire simultanément l'enseignement collectif et l'activité individualisée par groupes.

Lorsqu'on aborde une notion nouvelle, la présentation est tout d'abord collective et les leçons procèdent selon les formes diverses connues. Cependant très vite quelques enfants se font remarquer par une compréhension rapide, par la correction des raisonnements et l'exactitude des réponses. Cette élite a assimilé la notion première. Elle ne sera pas sacrifiée à la moyenne.

Il faut la détacher du gros afin d'éviter qu'elle se lasse. Nous la mettons au travail individualisé. Elle restera attachée à l'étude de la même notion. Puisque les difficultés inhérentes à l'acquisition de la notion première ne l'ont pas retenue, elle pourra aborder maintenant celles que le maître a créées de toutes pièces. Elle dirige son effort non en étendue mais en profondeur. On lui offre la faculté de donner toute sa mesure. Elle trouve ce qui est nécessaire dans une série de fiches que le maître a choisies à cet effet.

Le travail collectif se poursuit avec un groupement qui représente la moyenne de la classe et dont on détachera peut-être encore quelques unités. A un moment donné, ce groupement est mis à l'activité individualisée parce que le maître veut reprendre collectivement l'élite pour développer une idée particulière.

A l'opposé de l'élite il y a la petite catégorie des réfractaires. Le maître aura beau insister, quels que soient ses efforts il ne parvien-

dra qu'à inculquer tout juste la notion première. Il faut, au moment opportun, mettre ces sujets-là au travail individualisé. Ils sont incapables de poursuivre avec profit, ils trouveront un minimum dans le travail sur des fiches dites de récupération.

Ainsi la classe s'est peu à peu fragmentée en trois groupes divers en importance et en possibilités mais non fermés : un léger courant peut permettre de passer de l'un à l'autre.

Quand le moment est venu d'aborder un autre sujet, la classe est reconstituée, les groupements disparaissent, l'enseignement collectif reprend et le même cycle va recommencer. Ces alternances se reproduiront selon les divisions importantes plus ou moins nombreuses que le maître a prévues dans son plan de travail.

Tout en reconnaissant la pleine valeur de l'enseignement collectif, on fait appel dans une certaine mesure à la forme individualisée lorsque cela se révèle utile ou nécessaire.

Il n'y a aucune révolution dans nos habitudes mais une adaptation. La physionomie de la classe n'a pas changé et rien de spectaculaire n'est intervenu. *Une forme d'enseignement semble-t-elle insuffisante ? On fait appel à la seconde. Seules les conditions du moment en déterminent le choix et l'ampleur.*

La portée réelle de cette expérience.

Il ne faudrait pas que l'on donnât à mon travail une portée qu'il n'a en aucune façon. Je pense à ceux qui, par avance, condamnent une idée un peu nouvelle parce qu'elle heurte plus ou moins la conception qu'ils ont des choses et qui éprouvent plus de plaisir à disputer (au sens élevé du terme) qu'à expérimenter.

Je pense également à ceux qui croient voir en cette même idée la méthode qui va révolutionner la pédagogie. Les uns, comme les autres, sont le plus souvent loin de la vérité.

La direction d'une classe, jour après jour, année après année, condamne irrémédiablement toute conception qui tendrait à ignorer la réalité mais elle peut conduire aussi à la routine. La diminution du nombre d'élèves par classe demeure le plus beau, le plus sûr progrès que l'école puisse réaliser. Les méthodes ne valent que par les hommes qui les appliquent.

Je n'ai pas voulu apporter un argument de plus à une discussion académique mais une contribution objective à l'étude d'une question qui est posée. C'est le rapport de faits vécus depuis bientôt dix ans dans une classe dite de développement comptant 20 à 25 élèves. Dans quelle mesure peut-on la comparer à une classe de 30 enfants normalement doués ?

Il n'y a pas là une méthode, une technique à accepter ou à rejeter en bloc. Il y a des idées parfaitement réalisables dont chacun peut tirer parti s'il le juge utile, en les adaptant aux conditions de travail qui sont les siennes. Je songe en particulier aux maîtres chargés d'une classe à plusieurs degrés.

Pour conclure, je dirai : Vous voulez « faire des fiches » parce que c'est une mode nouvelle ? Ne le faites pas, c'est indigne de vous ! Vous n'êtes pas entièrement satisfaits de votre travail et vous désirez expérimenter un moyen permettant d'en améliorer le rendement ? Essayez alors très progressivement et n'oubliez pas qu'il vous faudra un peu de peine et beaucoup de patience.

M. Béguin.

BIBLIOGRAPHIE

QUELQUES FRUITS de la Fondation « Pour l'Avenir »

Sous ce titre paraît une plaquette qui contient des textes variés, littéraires et scientifiques, aussi riches dans leur fond que soignés dans leur forme. Leurs auteurs sont tous des bénéficiaires de « Pour l'Avenir » qui ont tenu à témoigner de cette utile façon leur reconnaissance à la fondation vieille aujourd'hui de 25 ans. C'est en 1921, en effet, que quelques pédagogues genevois, appuyés par une opinion publique unanime, décidaient la création d'un fonds destiné à permettre à des jeunes gens méritants de poursuivre leurs études. En 25 ans, 350 000 francs ont été répartis entre 330 étudiants après un sérieux examen de leur situation et de leurs capacités.

Les temps difficiles que vous venons de traverser ont mis à forte contribution les réserves financières de la fondation ; en achetant la plaque mise en vente actuellement on goûtera avec plaisir à « quelques fruits » de cet intelligent effort de solidarité et l'on permettra à « Pour l'Avenir » de continuer son activité.

Contes, légendes et récits du pays broyard, par Pierre Chessex. Un vol. illustré de bois de Grobéty. Broché Fr. 4.—. Librairie Payot, Lausanne.

A notre époque où l'on cherche à conserver et à ressusciter le folklore régional, un livre comme celui de M. Pierre Chessex ne peut qu'être le bienvenu. L'auteur s'est mis à parcourir le pays broyard, il a interrogé l'histoire, écouté les vieux paysans, fait parler les pierres, les ruisseaux et les arbres. Parfois ce sont aussi des personnages de l'histoire qui apparaissent, environnés de gloire ou de malédiction... On se plongera avec plaisir dans la lecture de ces contes qui, tout en nous charmant par leur féerie, nous donnent à tout instant de captivantes leçons d'histoire et de géographie.

COMMUNIQUÉ

Il est des pays où un crayon est une rareté, où les gommes sont introuvables. On y écrit ses lettres sur du papier d'emballage. Les écoles sont fermées, faute de matériel pour instruire les enfants qui vagabondent dans les ruines.

Avez-vous un crayon, une gomme, une règle, un livre, une revue dont vous pourriez vous passer ?

Envoyez-les à la

Commission Mixte de Secours de la Croix-Rouge internationale

Genève 9, La Cluse,

pour sa collecte en faveur des pays victimes de la guerre, et, s'il vous plaît, affranchissez vos envois.

AUX JEUNES FILLES

auxilia

 Ecole de perfectionnement

offre : une bonne culture générale, des connaissances pratiques, une sérieuse préparation d'éducatrice privée. Placement assuré, situations variées, bien rémunérées. Elèves dès 15 ans. Début d'année: 25 avril 1946. Avenue Tissot, 16, Lausanne. Tél. 3.42.18.

M^{me} S. R. CUENDET, directrice

AU CENTRE DE LA VILLE DE LAUSANNE

CARREFOUR PALUD-LOUVE-ST-LAURENT

vous trouverez LE RESTAURANT SANS ALCOOL

FOYER DE ST-LAURENT

que le Département social romand des U.C.J.G. et Croix-Bleue s'efforce de rendre accueillant et accessible aux plus modestes bourses.

Abonnements pour hôtes réguliers

Tél. 2 50 39

Salle pour repas de familles et de sociétés

363



HORTICULTEUR - FLEURISTE - GRAINIER

Maison fondée en 1847

Lausanne

Rue Marterey 40-46 - Chèques post. ll. 1831

Téléphone 2 85 11

365

MEMBRE FLEUROP

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

POMPES FUNÈBRES NOUVELLES - LAUSANNE

Toutes formalités

Fournisseur attitré
des palmes à la S. P. V.



RUE CENTRALE 2
TÉLÉPHONE 2.38.68

App. : 2.39.69
2.38.07

Invitation

En automne 1945, à l'occasion de notre 25^{me} anniversaire, nous avons offert un «Vade-Mecum de Jubilé» de 124 pages, illustré de 72 dessins à la plume. Cet ouvrage retrace la captivante histoire du chronomètre-bracelet étanche et automatique. La demande pour ce Vade-Mecum a été si forte, que la première édition fut rapidement épuisée. Nous avons donc publié une seconde édition et nous invitons ceux que le sujet intéresse à nous en demander un exemplaire. Veuillez nous indiquer la langue désirée: français — allemand — anglais — espagnol.



MONTRES ROLEX S.A. GENÈVE 22
18, rue du Marché

Protège-cahiers et tableaux de leçons

Nous offrons à nouveau ces accessoires appréciés aux écoles qui en feront la demande.

355

Envoi **gratuit** sur indication du nombre d'élèves

THOMI & FRANCK S.A. BALE



LA MAISON SPÉCIALISÉE
DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Bonnard Et Cie S.A.

nouveautés
Lausanne



Presque une machine de poche

HERMES
Baby

ne pèse que 3 kg. 750

Prix Fr. 180.- + ICHA

L Campiche S A 3, Rue Pépinet
LAUSANNE

312



meubles
HEIDER

S.A. MAITRE EBÉNISTE EN 1860
MAISON FONDÉE EN 100% SUISSE

85 ANS D'EXPÉRIENCE
A LAUSANNE

BEL-AIR-MÉTROPOLE

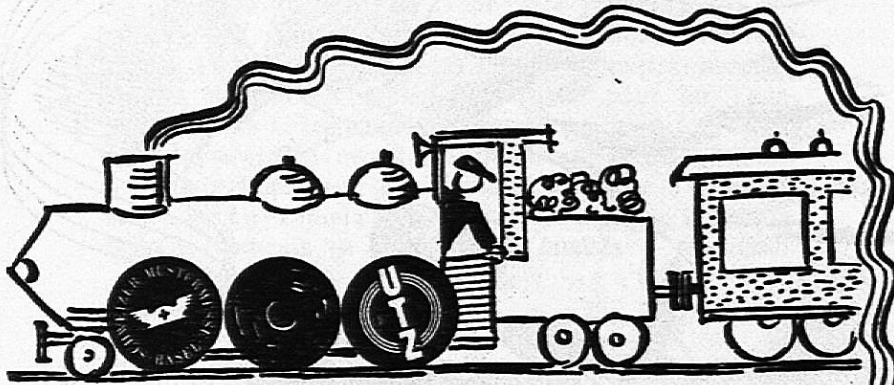
**CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER**

*Qualité garantie
Prix avantageux
Choix énorme*

11, Terreaux - Métropole

LAUSANNE

Livraison franco



VISITEZ LA FOIRE DE BALE...

du 4 au 14 mai, vous y passe-
rez une magnifique journée dont
vous rapporterez un souvenir

inoubliable. Ne manquez pas de vous rendre à la
« **Rosenthal-Schulhaus** » où sont exposés les
instruments et appareils de l'industrie suisse de pré-
cision. C'est dans la Salle d'Exposition 4220 que vous
admirez mon grand choix d'appareils de physique
et mes installations pour l'enseignement pratique
et moderne. Je compte sur votre aimable visite !

ARTHUR UTZ / BERNE

ATELIERS POUR LA CONSTRUCTION D'APPAREILS DE PHYSIQUE



MONTREUX, 11 mai 1946

LXXXII^e année — N^o 19

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux II b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.—; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

ROLENS MEUBLES

GRAND-PONT 18

LAUSANNE

STUDIOS
SALLES A MANGER
CHAMBRES A COUCHER

*Qualité éprouvée
Prix avantageux
Choix énorme*

Facilités de paiement
aux meilleures conditions

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ SPV

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

PAPETERIE DE ST-LAURENT

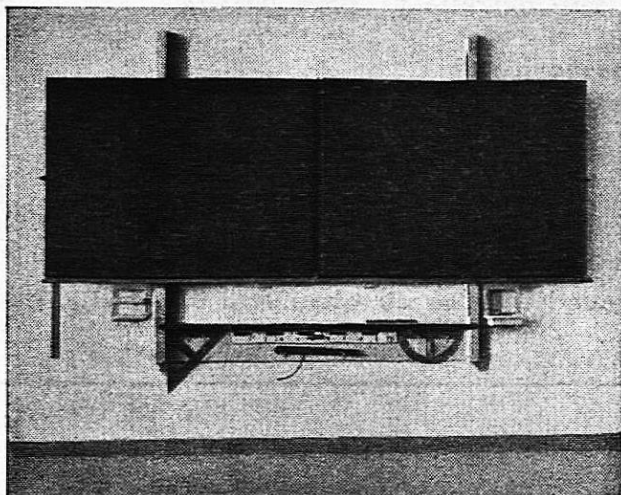
21 Rue St-Laurent

Charles Krieg

Tél. 3.71.75

316

LAUSANNE



Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs,**
tables d'écoliers

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres